

**Q14 2024 08**

**Conseil d'arrondissement  
Mai 2024**

**QUESTION**

**Présentée par Marie-Claire CARRERE-GEE, Patrick VIRY, Stéphanie CLAUX, Jean-François ALEXANDRE et Marie-Louise DUHALDE au nom du groupe 100% 14<sup>e</sup>**

Rue Didot, un commerce (caviste) a été préempté par Paris Commerces, alors qu'il s'apprêtait à être vendu.

Quel est le sens d'une telle préemption, alors que la rue Didot ne manque absolument pas de commerces ?

S'agit-il de promouvoir la diversité commerciale en favorisant la ré-installation dans cette rue d'un libraire-marchand de journaux, puisqu'ils ont totalement disparu dans la rue ?